

Bonnes pratiques

Charte du Vivre-Ensemble

La qualité de vie et le bien vivre-ensemble sont des valeurs à promouvoir dans nos communes. Chaque génération a sa place et tout le monde est le/la bienvenu-e. Une charte locale du bien vivre-ensemble peut être élaborée afin de soutenir la mise en pratique de ces valeurs, le vivre-ensemble et la compréhension mutuelle.

Idéalement, le contenu de la charte est recueilli dans le cadre d'un **processus participatif** au cours duquel différentes commissions consultatives, les responsables des services communaux et un panel de citoyen-ne-s et de personnes travaillant sur le terrain de la commune sont interrogé-e-s sur le vivre ensemble. La charte rassemble les idées de toutes ces personnes sur l'art et la manière de réussir la cohabitation sur le territoire de la commune. Chaque personne doit pouvoir se sentir à l'aise dans la commune et pour cela, chacun-e doit contribuer au vivre-ensemble au sein d'une communauté respectueuse.

Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons construire la société dans laquelle nous voulons vivre.

Chaque habitant-e et travailleur-se est invité-e à signer cette charte. La signature d'une personne symbolise son engagement à apporter sa contribution à un vivre-ensemble en paix. La charte peut être proposée à la signature lors de différentes manifestations, et notamment celles qui ouvrent un espace de rencontre.

Objectifs

- Promouvoir le respect mutuel
- Encourager la solidarité
- Renforcer la cohésion sociale
- Lutter contre les discriminations
- Favoriser le dialogue et la communication
- Établir des règles de vie communes
- Sensibiliser aux valeurs citoyennes
- Prévenir et gérer les conflits
- Promouvoir le développement durable

Méthodes



- Prendre contact avec les différentes commissions consultatives de la commune pour les informer sur le projet.
- Élaborer un questionnaire auquel les commissions peuvent répondre sur ce qui est, à leurs yeux, important pour garantir un bon vivre-ensemble.
- Analyser les réponses du questionnaire.
- Contacter un bureau d'étude pour élaborer un sondage ouvert au public.
- Mettre en ligne le sondage.
- Analyser les réponses des citoyens.
- Regrouper les réponses selon les thématiques.
- Élaborer la Charte du Vivre-Ensemble.
- Traduire la Charte en plusieurs langues
- Présenter la Charte auprès de la population.
- Promouvoir la Charte (Stands + activités thématiques)

Budget

- Éventuellement frais pour réalisation d'un sondage public.
- Frais de mise en page de la charte (flyer et roll-ups).
- Impression de la charte (version papier) et distribution (toutes-boîtes).
- Production roll-ups pour signatures.
- Éventuellement frais pour un gadget (souvenir) à donner aux signataires.

Matériel

- Matériel bureautique (feutres etc. pour signer la charte)
- Ordinateurs (pour l'élaboration de la charte)
- Eventuellement gadget de souvenir pour signataires

Périodicité

1 fois pour l'élaboration de la Charte

Par la suite : faire vivre la charte par des activités thématiques régulières

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de signatures (roll-ups)
- Réactions de citoyen·nes envers la charte du vivre-ensemble



Conseils pratiques - DO's

- Planifier en détail
- Établir un budget
- Processus d'inscription simple
- Communication régulière
- Recueillir les réactions

Conseils pratiques - DONT's

- Manque de planification
- Dépassement des coûts

Personne de contact/Partenaires éventuels

- Commissions consultatives de la commune

Service à l'égalité des chances de la commune de Dudelange

516121 -7130 /-7131

egalite@dudelange.lu

Ensemble Quartiers Dudelange

ensemblequartiersdudelange@inter-actions.lu

Informations supplémentaires

La Charte du vivre-ensemble à Dudelange : <https://www.dudelange.lu/index.php/charte-vivre-ensemble/>

